



Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

Comité d'examen du respect des dispositions**Sixième réunion**

Budva (Monténégro), 14 et 15 septembre 2017

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la sixième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions***

Qui se tiendra à l'hôtel Splendid Conference and SPA Resort, à Budva (Monténégro), à partir de 9 heures le jeudi 14 septembre 2017

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Demandes soumises, questions renvoyées et communications présentées.
3. Travaux futurs.
4. Enseignements tirés du deuxième cycle de présentation des rapports concernant l'application du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants.
5. Questions diverses.
6. Adoption des conclusions de la réunion.

* Les délégués qui souhaitent participer à la réunion sont priés de suivre la procédure d'enregistrement figurant sur le site Web de la sixième session de la Réunion des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, de la troisième session de la Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants et des réunions connexes : <http://www.unece.org/env/pp/aarhusmop6&prtrmopp3/main.html#/>.



II. Questions d'organisation

La sixième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement se tiendra à Budva (Monténégro), parallèlement au débat conjoint de haut niveau des Réunions des Parties à la Convention et au Protocole, qui aura lieu le 14 septembre, et à la troisième session de la Réunion des Parties au Protocole, qui aura lieu le 15 septembre 2017. Les séances de la réunion se dérouleront en anglais uniquement, sans interprétation, à l'exception des séances publiques au titre du point 4 de l'ordre du jour, qui se tiendront sous la forme de tables rondes et pour lesquelles des services d'interprétation seront fournis dans les trois langues de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (anglais, français et russe). Les séances du Comité seront publiques, sauf indication contraire.

III. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Date et heure : jeudi 14 septembre, de 9 heures à 9 h 5

Le Comité sera invité à adopter l'ordre du jour faisant l'objet du présent document.

2. Demandes soumises, questions renvoyées et communications présentées

Date et heure : jeudi 14 septembre, de 9 h 5 à 9 h 15

Conformément aux procédures pertinentes, le Comité examinera les demandes soumises par une Partie au sujet du respect par une autre Partie de ses obligations au titre du Protocole, toutes demandes soumises par une Partie concernant la manière dont elle s'acquitte de ses propres obligations, toutes questions renvoyées par le secrétariat concernant un éventuel manquement d'une Partie à ses obligations ou toutes communications émanant du public concernant le respect par les Parties de leurs obligations ainsi qu'il est prévu aux paragraphes 15 à 24 de l'annexe de la décision I/2 de la Réunion des Parties (voir ECE/MP.PRTR/2010/2/Add.1).

3. Travaux futurs

Date et heure : jeudi 14 septembre, de 9 h 15 à 9 h 55 et de 17 h 45 à 19 heures

Le Comité sera appelé à délibérer sur les questions qui ont été recensées dans le cadre du deuxième cycle de présentation de rapports concernant l'application du Protocole et qui exigeraient une attention particulière, et à débattre de ses éventuels travaux futurs. Conformément aux paragraphes 34 et 35 de l'annexe de la décision I/2, les discussions sur ce point de l'ordre du jour se tiendront à huis clos.

4. Enseignements tirés du deuxième cycle de présentation des rapports concernant l'application du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants

*Date et heure : vendredi 15 septembre, de 8 h 30 à 9 h 55 (table ronde)
et de 9 h 55 à 11 heures*

Les débats sur les enseignements tirés du premier cycle de présentation des rapports concernant l'application du Protocole se tiendront sous la forme d'une table ronde. Les membres du public et les représentants des Parties, des signataires et des autres parties prenantes seront invités à débattre avec le Comité des enseignements tirés du premier cycle

de présentation des rapports et d'autres questions en lien avec l'application du Protocole. Ces débats porteront aussi sur les questions clefs recensées dans la vue d'ensemble des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan stratégique du Protocole pour la période 2015-2020 (ECE/MP.PRTR/2017/10). La séance publique sera suivie de l'examen de la question par les membres du Comité réunis à huis clos, conformément aux paragraphes 34 et 35 de l'annexe de la décision I/2.

5. Questions diverses

Date et heure : vendredi 15 septembre, de 11 heures à 11 h 5

Les membres du Comité et les participants seront invités à examiner toute question qui pourrait avoir été proposée et incluse au titre de ce point au moment de l'adoption de l'ordre du jour.

6. Adoption des conclusions de la réunion

Date et heure : vendredi 15 septembre, de 11 h 30¹ à 11 h 45

Le Comité sera invité à adopter les principales conclusions de la réunion.

¹ Une pause-café aura lieu entre 11 h 5 et 11 h 30.